

PRÉSENTER LA CANDIDATURE D'UN BÉNÉVOLE EXCEPTIONNEL LE 18 OCTOBRE AU PLUS TARD
La Médaille du Bénévolat de la Saskatchewan célébrera son 20^e anniversaire en 2015

La population de la Saskatchewan a jusqu'au 18 octobre pour présenter les candidatures de citoyens exceptionnels dans le cadre des prochaines nominations pour la Médaille du Bénévolat de la Saskatchewan. La Médaille sera remise en 2015, lors de la célébration du 20^e anniversaire de cette distinction provinciale.

« À l'approche de ce 20^e anniversaire, il est particulièrement édifiant de faire la rétrospective de l'immense contribution apportée à notre province par tous ceux qui ont reçu, à ce jour, cette prestigieuse distinction. En fait, leur contribution collective est tout simplement inouïe! », a déclaré la lieutenant-gouverneure Solomon Schofield. « J'encourage donc tous nos concitoyens à présenter les candidatures de toutes les personnes dignes de recevoir une telle marque de reconnaissance. Cela nous permettra de les remercier publiquement de leur engagement exceptionnel envers le bien commun et d'ajouter leurs noms à la liste de nos plus grands bénévoles. »

Depuis sa création en 1995, la Médaille du Bénévolat a été décernée à 165 citoyens. Cette médaille sera remise, au printemps, par la lieutenant-gouverneure lors d'une cérémonie à Regina.

Le nom de tout résident actuel ou d'ancien résident de la Saskatchewan, également citoyen canadien, peut être mis en candidature. Les nominations à titre posthume ne sont pas recevables, ni celles des juges et des députés provinciaux ou fédéraux, tant qu'ils exercent leurs fonctions. Un groupe ou un organisme ne peut pas être nommé.

La Médaille du Bénévolat de la Saskatchewan est en argent, de forme circulaire et suspendue par une agrafe en forme de V à un ruban vert et or (les couleurs provinciales). La Médaille porte l'écu de la Saskatchewan surmonté de la couronne et de l'inscription latine *Nos ipsos dedimus* qui veut dire, « Nous donnons de nous-mêmes ». Les récipiendaires reçoivent aussi un certificat et une épinglette en argent, de forme circulaire, sur laquelle apparaît un « V » portant l'écu de la Saskatchewan. Les récipiendaires sont en droit de faire suivre leur nom des initiales honorifiques, S.V.M.

Les photos des récipiendaires sont également affichées près de la Galerie Athabasca, au rez-de-chaussée du Palais législatif, à Regina.

Une liste des lauréats ainsi que des renseignements et le formulaire de mise en candidature sont accessibles en ligne au www.saskatchewan.ca/honoursawards en suivant le lien Médaille du Bénévolat de la Saskatchewan (Saskatchewan Volunteer Medal).

-30-

Renseignements :

Dan Palmer
Affaires intergouvernementales
Regina
306-787-2155